

## COMMUNIQUÉ

### Le secteur des semences favorise l'amélioration de la productivité et la durabilité de l'environnement

**Ottawa : Le lundi 11 mai 2015** – Un nouveau plan d'intendance, le *Guide d'intendance des semences traitées*, a été publié par les deux principales organisations du secteur des semences. Il constitue une ressource tout-en-un pour les personnes concernées par la manutention, l'entreposage, le transport et l'utilisation de semences traitées.

Dans le cadre de l'engagement du secteur des semences envers la santé, la sécurité et l'environnement, l'Association canadienne du commerce des semences et l'Association canadienne des producteurs de semences se sont associées pour créer le *Guide d'intendance des semences traitées : Meilleures pratiques pour la manutention, l'entreposage, le transport, l'utilisation et l'élimination sécuritaires des semences traitées*. Le *Guide* aidera ceux qui travaillent avec des semences traitées à créer et à mettre en œuvre leurs propres plans d'intendance, à se conformer aux règlements provinciaux et territoriaux et à maintenir une exploitation viable sur les plans opérationnel et environnemental.

Le *Guide* a été élaboré par un groupe de travail composé de professionnels de l'industrie des semences dans le but de recommander expressément les meilleures pratiques de gestion pour les semences traitées avec des insecticides et des fongicides. Il a été conçu pour compléter les Normes de certification des sites de traitement des semences de l'Association pour les normes d'entreposage des produits agrochimiques (ANEPA), fondée par CropLife Canada, qui fournissent des pratiques uniformes en matière de santé et de sécurité pour l'entreposage, la manutention et l'application de produits de traitement des semences au Canada. Le *Guide* pourra également être utile à ceux qui prennent des décisions opérationnelles sur l'intendance des semences améliorées avec des matières biologiques, des inoculants, des engrais ou des enrobages de semences fonctionnels, comme les polymères.

« Nos organisations ont toujours reconnu la contribution des produits de traitement des semences au secteur agricole et nous avons toujours appuyé l'intendance des produits de traitement des semences, déclare Dale Adolphe, directeur exécutif de l'Association canadienne des producteurs de semences. En 2000, l'ACPS et l'ACCS ont travaillé de concert pour élaborer le premier ensemble de directives pour les produits de traitement des semences et les semences traitées et elles les ont mises à jour en 2005. La publication de ce nouveau *Guide d'intendance des semences traitées* est un autre pas en avant dans les initiatives d'intendance de notre industrie. Il s'appuie sur les directives précédentes portant sur l'entreposage et la manutention et ajoute le transport, l'utilisation et l'élimination. Nous encourageons les producteurs de semences et les producteurs commerciaux à se familiariser avec ces pratiques d'intendance importantes et à les adopter. »

« Chaque graine plantée doit pousser, de dire Dave Baute, président de l'Association canadienne du commerce des semences. Les semences traitées fournissent des solutions ciblées qui contribuent à une productivité accrue et à un revenu agricole durable. Le secteur des semences travaille fort pour s'assurer que les technologies des semences sont utilisées dans le respect de l'environnement. Nous conseillons vivement à ceux qui manipulent, transportent et utilisent des semences de mettre en œuvre, dans l'ensemble de leur exploitation, les meilleures pratiques de gestion indiquées dans le *Guide d'intendance des semences traitées*. »

Le *Guide d'intendance des semences traitées : Meilleures pratiques pour la manutention, l'entreposage, le transport, l'utilisation et l'élimination sécuritaires des semences traitées* est offert sur [www.seedgrowers.ca](http://www.seedgrowers.ca) et [www.cdnseed.org](http://www.cdnseed.org).

L'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS) est un organisme sans but lucratif représentant les intérêts des producteurs de semences canadiens. L'ACPS joue un rôle de premier plan en tant que seul organisme canadien à surveiller et à certifier les semences pédiées pour toutes les cultures agricoles au Canada, sauf les pommes de terre. Pour en savoir plus, allez sur [www.seedgrowers.ca](http://www.seedgrowers.ca).

L'Association canadienne du commerce des semences est le porte-parole national de 130 sociétés membres qui œuvrent dans tous les aspects de la recherche, de la production, du marketing et du commerce des semences, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Visitez-nous à [www.cdnseed.org](http://www.cdnseed.org). Suivez-nous sur Twitter : @SeedInnovation

-30-

**Pour de plus amples informations ou pour une entrevue, veuillez communiquer avec :**

**Teresa Neuman**

Gestionnaire, Relations avec les intervenants  
Association canadienne du commerce des semences  
2039, chemin Robertson, bureau 505  
Ottawa (Ontario) K2H 8R2  
Tél. : (613) 829-9527, Cell. : (613) 297-6638,  
[tneuman@cdnseed.org](mailto:tneuman@cdnseed.org)

**Caroline Lafontaine**

Gestionnaire des services aux membres  
Association canadienne des producteurs de semences  
240, rue Catherine, bureau 202  
Ottawa (Ontario) K2P 2G8  
Tél. : (613) 236-0497, poste 225  
[clafontaine@seedgrowers.ca](mailto:clafontaine@seedgrowers.ca)